

02

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les éléments de diagnostic ont été présentés à l'ensemble des représentants de la communauté médico-soignante le 5 avril 2023 à l'occasion d'un séminaire.

Ce séminaire, dédié à l'initiation du travail de co-construction du projet médico-scientifique de l'Institut Godinot, fut l'occasion de :

- partager les attentes et les objectifs d'un projet médico-scientifique ;
- initier une démarche collaborative entre personnels médicaux ;
- engager l'élaboration des orientations stratégiques qui structureront le projet médico-scientifique 2024-2027.

Ce séminaire a également été l'occasion de réaffirmer la philosophie de l'Institut Godinot qui s'exprime à travers deux principes fondateurs :

- Le patient doit être au centre de l'organisation des prises en charge
- La qualité et la sécurité des soins est au coeur de nos pratiques

L'Institut Godinot en tant que centre de lutte contre le cancer porte également les valeurs de la fédération Unicancer :

 <p>L'EXCELLENCE</p> <p>Dans une quête d'excellence, nos équipes de soins et de recherche se mobilisent pour être à la pointe de la lutte contre le cancer.</p>	 <p>LA SOLIDARITÉ</p> <p>Non lucratif et accessible à tous, le modèle Unicancer propose une prise en charge globale, personnalisée et innovante.</p>	 <p>L'HUMAIN AVANT TOUT</p> <p>Les patients sont impliqués tout au long de leurs parcours de soins, en tant que partenaires des professionnels de santé.</p>	 <p>L'INNOVATION</p> <p>Animés par la culture de la recherche, notre réseau offre aux patients un accès rapide aux dernières innovations.</p>
---	--	--	---

A l'issue de ces échanges avec les participants et sur la base du diagnostic présenté, cinq orientations stratégiques ont été définies pour le prochain projet d'établissement :

1. Développer la recherche et l'enseignement sur le modèle d'un comprehensive cancer center
2. Mobiliser la communauté médicale autour de la croissance des activités prioritaires
3. Optimiser et piloter les parcours au bénéfice du patient
4. Promouvoir une offre visible de prévention du cancer
5. Faire reconnaître l'Institut Godinot comme un centre d'excellence et de recours pour la métropole et le territoire

Chacune des orientations stratégiques a ensuite été déclinée en programmes et en projets qui sont présentés ci-après.

02.4

PROMOUVOIR UNE OFFRE VISIBLE DE PREVENTION DU CANCER

Dans un contexte de projet architectural prévoyant un espace dédié à la prévention cette activité au sein de l'Institut Godinot doit être repensée afin de faire face à :

- la dispersion des actions de prévention de l'Institut Godinot;
- un manque de structuration ou d'harmonisation des pratiques ;
- un défaut de priorisation des programmes à soutenir ;
- un besoin réel sur le territoire.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux, l'objectif de cette orientation repose sur le regroupement fonctionnel et si possible géographique des activités de prévention internes dans un pôle prévention chargé d'assurer un pilotage opérationnel unifié.

La finalité est de :

- renforcer l'acculturation des acteurs concernés à la prévention ;
- structurer les activités de prévention ;
- développer un nombre restreint de programmes au sein d'un pôle fonctionnel éventuellement préfigurateur d'un futur département « prévention et santé publique ».



02.4.1 Structurer un pôle fonctionnel de prévention

Un premier programme dans le cadre de cette orientation stratégique est de constituer un pôle fonctionnel pour structurer la politique de prévention de l'établissement.

Le choix du coordonnateur de ce pôle devra tenir compte de la connaissance de l'institut Godinot et des acteurs impliqués dans la prévention, des capacités organisationnelles dans le pilotage de projet et d'un intérêt pour la prévention.

Ce pôle comprendra trois unités déclinées ci-dessous.

RAISON D'AGIR	OBJECTIFS
Projet 1 : Restructurer l'unité d'oncogénétique clinique	
<p>Activité ancienne et reconnue au niveau local mais insuffisamment ancrée dans une organisation et des pratiques en équipe</p> <p>Capacité de développement et d'innovation à mieux exploiter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un travail en équipe avec un responsable identifié • Définir des pratiques standardisées autour de parcours de prise en charge en oncogénétique clairement définis et protocolisés • Etoffer secondairement l'équipe avec le recrutement d'un conseiller en génétique
Projet 2 : Structurer une unité tabacologie et addictologie	
<p>Il est important de renforcer les ressources internes en tabacologie pour augmenter l'offre de consultations de sevrage tabagique pour les patients : « L'arrêt du tabac fait partie du traitement du cancer »</p> <p>Il faut éviter de recentrer l'activité addictologie aux seuls cancers en lien avec les facteurs de risque tabac ou alcool</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une unité de tabacologie et addictologie au sein de l'établissement en partenariat avec le CHU • Demander à l'ARS la création d'une équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA) au sein de l'Institut Godinot • Développer la consultation de tabacologie
Projet 3 : Créer une unité après cancer et éducation thérapeutique	
<p>Cette activité d'accompagnement des parcours de prévention pendant et après cancer est effective et dotée de moyens spécifiques mais doit améliorer sa production et son dynamisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les difficultés actuelles de recrutement des patients dans les programmes • Prioriser quelques projets d'éducation thérapeutique et les mettre en oeuvre plus efficacement • Envisager l'apport de compétences techniques complémentaires • Participer au sous-groupe Unicancer prévention tertiaire

02.4.2

Structurer un programme de prise en charge des personnes à haut risque de cancer

Les patients à haut risque de cancer portent un double enjeu pour l'Institut Godinot :

- autour de l'identification de cette population « en bonne santé apparente », pour qui le dépistage précoce permet d'éviter une perte de chance ;
- autour de la structuration des prises en charges préventives personnalisées.

Ce repérage passe actuellement par les activités d'oncogénétique mais le repérage de ce type de population et le volet « prévention » de cette activité peut s'étendre à toutes les situations de risque familial de cancer, y compris celles sans prédisposition héréditaire identifiée par la présence d'un gène à risque au niveau constitutionnel.

L'extension à d'autres populations à risque pourrait être envisagée en fonction des possibilités de déploiement au sein d'Unicancer du programme « INTERCEPTION » de Gustave Roussy, ciblé sur ce type de population.

RAISON D'AGIR	OBJECTIFS
Projet 1 : Inclure l'Institut dans un programme de suivi des personnes identifiées à haut risque de cancer soutenu par l'INCa	
<p>Activité ancienne et reconnue au niveau local mais insuffisamment ancrée dans une organisation et des pratiques en équipe</p> <p>Capacité de développement et d'innovation à mieux exploiter</p>	<p>➤</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'associer au programme dédié de l'Institut Curie • Demander un soutien financier à l'Inca pour décliner ce programme à l'Institut Godinot
Projet 2 : Mettre en place un dispositif de prise en charge des personnes à haut risque de cancer en sénologie /gynécologie	
<p>La mise en place du dispositif en sénologie/gynécologie est prioritaire</p> <p>La mise en place d'un même dispositif pour les cancers digestifs pourra être étudiée une fois le dispositif sénologie opérationnel</p>	<p>➤</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer le référentiel HAS de prise en charge



02.4.3

Poursuivre et renforcer le plan « lieu de santé sans tabac » (LSST)

Depuis 3 ans et dans le cadre du déploiement du plan « lieu de santé sans tabac » soutenu par l'ARS, plusieurs actions ont été menées :

- aide au sevrage tabagique des salariés et formation du personnel avec l'aide des équipes du CHU ;
- offre de tabacologie pour les patients ;
- intégration dans le futur dossier patient informatisé d'un repérage du tabagisme des patients.

L'objectif principal de ce programme est donc de poursuivre les travaux menés et notamment d'anticiper la mise en place un comité pluriprofessionnel LSST pour combler le départ du coordonnateur actuel car la bonne mise en oeuvre du plan est un enjeu important, notamment si l'établissement s'engage dans une certification OECl.

RAISON D'AGIR	OBJECTIFS
Projet 1 : Mettre en place un comité pluriprofessionnel LSST	
Le LSST est un enjeu important compte tenu de la labélisation Réseau de prévention des addictions (RESPADD) et dans la perspective de la certification à l'OECl	 • Structurer le comité avec un animateur et un chef de projet
Projet 2 : Définir un nouveau programme d'actions pour la démarche « lieu de santé sans tabac »	
Un nouveau programme doit être élaboré et mis en oeuvre pour les trois volets de la démarche : patients, salariés et environnement	 • Désigner des référents tabac par unité • Obtenir la labélisation RESPADD LSST

02.4.4

Formaliser le parcours de sevrage tabagique

Au sein du programme de prise en charge des addictions, la formalisation d'un parcours de soins d'arrêt du tabac complet pour le patient fumeur doit être une priorité pour l'établissement. Pour ce faire, les actions à mettre en place dans ce programme sont multiples :

- débiter les sevrages avant l'initiation de certains types de traitements comme la chirurgie ou la radiothérapie ;
- développer la téléconsultation pour accompagner les patients éloignés géographiquement de l'Institut Godinot.

RAISON D'AGIR	OBJECTIFS
Projet 1 : Formaliser un parcours complet d'arrêt du tabac pour le patient fumeur	
L'arrêt du tabac fait partie du traitement du cancer	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mise en place de ce parcours d'arrêt du tabac dans le parcours de réhabilitation accéléré après chirurgie en ORL • Capitaliser sur la démarche en ORL pour la déployer dans le parcours sein • Structurer un parcours en deux étapes : une étape hospitalière de bilan et initiation du sevrage et une seconde étape en médecine de ville (relais par les professionnels de ville ou par la téléconsultation si nécessaire)

02.4.5

Mettre en œuvre un programme « prévention pendant et après cancer »

L'objectif est de développer de façon pertinente et harmonieuse des programmes destinés aux patients, de les insérer tant que possible dans les parcours de soins existants et d'en assurer un pilotage opérationnel au sein de l'unité dédiée. Un nombre limité de programmes devra être choisi pour éviter la dispersion des forces et ressources, pour favoriser la visibilité et la promotion des programmes.

RAISON D'AGIR	OBJECTIFS
Projet 1 : Mettre en oeuvre un programme d'éducation thérapeutique au bénéfice des patients adultes atteints de cancer	
<p>L'éducation thérapeutique du patient (ETP) fait partie intégrante de la prise en charge oncologique. Elle est inscrite dans la stratégie décennale de lutte contre le cancer.</p> <p>L'offre en ETP est actuellement limitée au cancer du sein à l'Institut et elle est quasiment inexistante en Champagne-Ardenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etoffer le programme d'ETP actuel afin d'accompagner les personnes touchées par un cancer (toutes pathologies, tout stade), leurs proches et/ou aidants, dans l'appropriation de la maladie par l'acquisition d'un ensemble de savoirs, de compétences, de capacités cognitives, techniques, relationnelles et psychologiques adaptées à leurs besoins et à leur rythme
Projet 2 : Organiser une consultation de fin de traitement au bénéfice des patients adultes en rémission complète de cancer	
<p>Actuellement l'accompagnement du patient dans la phase de l'après cancer concerne uniquement le cancer du sein.</p> <p>L'augmentation des types de cancer traités dans l'institut, ainsi que l'amélioration du pronostic des patients grâce à l'utilisation de thérapies innovantes, marquent un besoin généralisé d'une consultation de fin de traitement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser un dispositif d'annonce de l'après-cancer : consultation permettant de faire le point avec le patient sur son état physique et psychologique, réévaluer ses besoins en soins de support, l'informer, le conseiller, lui proposer des prises en charge adaptées en cas de séquelles, l'aider si besoin à la reprise d'une activité professionnelle, engager des actions de prévention

02.4.6

Développer un programme « prévention hors les murs »

Actuellement, les actions de prévention « hors les murs » réalisées sont pour l'essentiel des conférences ou interventions ponctuelles à l'occasion d'évènements nationaux (octobre rose, mois sans tabac) et à la demande qui reposent sur quelques personnes.

Avec la projection de l'ouverture prochaine d'un bâtiment dédié à la prévention, l'objectif de ce programme est de formaliser les programmes de prévention « hors les murs » et les partenariats pour réaliser des interventions de prévention auprès de publics ciblés.

Ce programme doit se concevoir dans l'« aller vers » et s'appuyer sur des approches d'éducation à la santé tenant compte des caractéristiques et besoins de la population.

Un tel programme est stratégique car il constitue aussi une vitrine de l'Institut Godinot ouverte sur le territoire et devra être développé comme une entité à part entière sous la coordination d'un expert de la prévention.

RAISON D'AGIR	OBJECTIFS
Projet 1 : S'appuyer sur un chargé de mission expert de la prévention pour co-construire le programme prévention « hors les murs »	
Il n'y a actuellement pas de programme ni de partenariats formalisés pour des interventions de prévention auprès de publics ciblés	<ul style="list-style-type: none">• Recruter un expert de la prévention comme chargé de mission• Co-construire le programme avec les acteurs de la prévention et les partenaires institutionnels locaux qui sont en lien avec les populations ciblées